



Commission Départementale de Gestion des Compétitions Seniors

Réunion du 27/11/2018 2018 à 10 h

ASSISTENT : Messieurs Gérard GONZALEZ ; Christophe BALLOT (Agent de développement) Andrée BRESSOLLES, Georges GOIZE

« Sous réserve de validation par le Comité Directeur »

1 – Forfaits

L'équipe du club de St Jean du Falga 3 a déclaré forfait pour la rencontre comptant pour la D3 en date du 25/11/2018 à 15H00 pour la rencontre Tarascon SC / St Jean du Falga 3.

Amende de 100 € (Annexe 5)

A porter au débit du club de St Jean du Falga (514808)

L'équipe du club de Laroque FC 2 a déclaré forfait pour la rencontre Foix FC 3 / Laroque FC 2 en date du 25/11/2018.

Amende de 100 € (Annexe 5)

A porter au débit du club de Laroque (525727)

L'équipe du club de Villalier AS 1 en U19 inter district ne s'est pas présenté à la rencontre du 24/11/2018 à 16H00 : Le Fossat / Villalier, de ce fait est déclarée forfait.

Amende de 50 € (annexe 5)

A porter au débit du club de Villalier (524825)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Par le secrétaire général, G.GONZALEZ

